

**DÉLIBÉRATION 2025 – 25**
**SYNDICAT MIXTE OUVERT « NORD-PAS-DE-CALAIS NUMÉRIQUE »**
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**Objet : Projet de Starter Packs Cybersécurité et Smart Territoires pour les communes et établissements publics du Nord et du Pas-de-Calais**

Le dix-huit décembre deux mille vingt-cinq, le comité syndical du Syndicat mixte ouvert Nord – Pas-de-Calais Numérique s'est réuni en Mairie de Tourmignies, sur convocation en date du douze décembre deux mille vingt-cinq, sous la présidence de M. Christophe COULON.

Collectivité	Membre	Présents	Absents	Excusés	Pouvoir à
Conseil régional des Hauts de France	Mme Valérie BIEGALSKI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Monsieur COULON
	Mme Emilie BOMMART	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	M. Christophe COULON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Luc FOUTRY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Alban HEUSELE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	M. Yvan HUTCHINSON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Monsieur TETARD
	M. Jean-Michel MICHALAK	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	M. Ludovic ROHART	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Monsieur LEROY
	M. Ghislain TETARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Benoît TIRMARCHE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Département du Nord	M. Grégory BARTHOLOMEUS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Luc MONNET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mme Marie-Paule ROUSSELLE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Monsieur BARTHOLOMEUS
	Mme Marie SANDRA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Monsieur DUCHESNE
	Mme Anne VANPEENE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Monsieur MONNET
Département du Pas-de-Calais	M. Claude BACHELET	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Monsieur FOUTRY
	M. Jean-Claude DISSAUX	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Madame MESSEANNE-GROBELNY
	Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mme Véronique THIEBAUT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Monsieur TIRMARCHE
	Mme Sophie WAROT-LEMAIRE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Collège ENT	M. Jean-Louis DAUCHY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. André FIGOUREUX	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Monsieur DAUCHY
Collège Valorisation des données	M. Alain DUCHESNE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Christian LEROY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<b>10</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>10</b>

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut valablement délibérer.

## **Le comité syndical,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5111-1 ;

**Vu** les statuts du Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique ;

**Vu** la délibération 2022-03 du 19 janvier 2022, constituant le Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique en centrale d'achats ;

**Vu** la délibération 2022-04 du 19 janvier 2022, instituant un groupement de commandes entre le Syndicat mixte Somme Numérique et le Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique ;

**Vu** la délibération 2021-16 du 23 novembre 2021 relative à l'opération Pack Mairie Connectée définissant les modalités de la coopération entre le Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique et le Syndicat mixte Somme Numérique et les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que les délibérations modificatives 2023-03 du 2 février 2023, 2024-02 du 21 février 2024, 2025-07 du 16 janvier 2025 et 2025-11 du 25 juin 2025 ;

**Vu** la délibération 2025-23 du 18 décembre 2025 approuvant l'avenant n°13 au contrat de délégation de service public relative au financement, à la conception, à l'établissement et à l'exploitation du réseau de communications électroniques très haut débit du SMO Nord-Pas-de-Calais Numérique, constituant le catalogue de service des prestations Réseau Multi-Services (RMS) ;

## **Considérant** les éléments suivants :

Après avoir construit avec succès son réseau de communications électronique très haut débit en fibre optique, le Syndicat mixte s'est attaché à en développer les usages et à développer des services adaptés spécifiquement aux besoins des collectivités et établissements publics de son territoire. C'est dans cet esprit que le Syndicat mixte s'est constitué en centrale d'achats, pour proposer des services de télécommunications et des services de vidéoprotection répondant aux besoins des collectivités.

De la même manière le Syndicat mixte, les Centres de de gestion de la fonction publique territoriale du Nord et du Pas-de-Calais et le Syndicat mixte Somme Numérique ont développé un partenariat pour proposer un panel de services numériques essentiels aux collectivités n'ayant pas suffisamment d'ingénierie, avec l'appui des fonds FEDER React-EU régionaux (opération Pack Mairie Connectée).

Par ailleurs le Syndicat mixte a décidé d'étendre son réseau, dans le cadre de sa délégation de service public (DSP), par le déploiement d'un réseau très bas débit LoRaWAN pour la connexion d'objets communicants (Internet des Objets, ou Internet of Things - IoT), et de développer une offre de services pour les cas d'usage propres aux collectivités et à leurs établissements publics.

Aujourd'hui le Syndicat mixte intègre dans sa DSP les services de télécommunications et de vidéoprotection avec l'ambition de créer une offre de services homogène et cohérente, autour d'un réseau multi-services (RMS), pour les collectivités et leurs établissements publics.

Avec le même esprit que pour l'opération Pack Mairie Connectée, qui est d'accompagner particulièrement les collectivités et établissements publics qui ont le plus besoin d'ingénierie, le Syndicat mixte met en place une opération intitulée « des Starter Packs Cybersécurité et Smart Territoires pour les communes et établissements publics du Nord et du Pas-de-Calais ».

Il s'agit de proposer un panel de prestations numériques, de sécurité cyber, de télécommunications, de vidéoprotections et d'IoT adaptées aux besoins des collectivités et établissements publics en déficit d'ingénierie technique, de les accompagner dans leurs diagnostics, dans leurs choix, dans le financement et la mise en œuvre.

Ce panel de prestations est organisé en deux volets : un volet Cybersécurité et un volet Smart Territoire.

Le volet Cybersécurité développe le partenariat mis en place pour le Pack Mairie Connectée, avec l'accompagnement des collectivités par les Centres de gestion, les hébergements et la supervision par Somme Numérique et les achats groupés entre Somme Numérique et le Syndicat mixte centrale d'achats.

Ce partenariat s'ouvre désormais au CITC régional, pour l'expertise qu'il peut apporter aux collectivités.

Le volet Smart Territoire comporte les prestations télécommunications, vidéoprotection et IoT. Ce volet s'appuie sur le catalogue de services RMS que le Syndicat mixte a développé spécifiquement dans son contrat de DSP.

Comme pour le projet Pack Mairie Connectée le concept est de proposer aux collectivités non pas des prestations isolées, mais des packs de prestations, par volet, permettant aux collectivités d'entrer, accompagnées, dans des domaines à la fois techniques et de plus en plus nécessaires.

A la différence du projet Pack Mairie Connectée, il ne s'agit plus de proposer des packs prédéfinis, mais de construire un kit de base, par volet, en choisissant les prestations adaptées aux besoins de la collectivité, dans la limite d'une enveloppe financière.

En effet ces Starter Packs n'ont pas vocation à permettre l'équipement complet d'une collectivité ou d'un établissement public, mais de leur permettre de mettre en place un socle, d'appivoiser de nouvelles technologies, avec l'accompagnement du Syndicat mixte et de ses partenaires et l'aide des fonds européens.

Pour autant une collectivité ne sera pas limitée au pack et pourra souscrire les mêmes prestations hors Starter Pack pour compléter quantitativement son projet.

Le détail des prestations proposées dans ces Starter Packs est le suivant :

*Pour la composante Cybersécurité*

- Nom de domaine
- Messagerie collaborative et sécurisée
- Antivirus / EDR
- Gestionnaire de mots de passe
- Coffre-fort agent
- VPN
- Firewall
- Sauvegarde administrée
- Accompagnement

*Pour la composante Smart Territoire*

- Surveillance de l'espace public
- Surveillance des voies de circulation
- Visualisation des flux vidéo
- Mesure de la consommation énergétique (électricité)
- Mesure de la consommation énergétique (gaz)
- Mesure de la sous consommation dans les armoires électriques
- Mesure de la qualité de l'air multifonctions
- Mesure de température
- Connexion d'horloge d'éclairage public 4 départs
- Connexion d'horloge d'éclairage public 2 départs
- Action sur Contact sec
- Contrôle des ouvrants
- Contrôle de site isolé
- Contrôle d'ouverture d'armoire de SRO
- Station météorologique connectée de base
- Tracking
- Surveillance du fonctionnement d'équipement électrique
- Détecteur de fumée connecté
- Mesure du remplissage de points d'apport volontaire
- Accompagnement.

Pour ce projet le Syndicat mixte (et ses partenaires du volet Cybersécurité) a déposé un dossier de subvention FEDER auprès du Conseil Régional, qui sera examiné en comité de programmation en avril 2026.

Grâce au FEDER les parties prenantes au projet pourront se voir subventionner jusqu'à 60% de leurs dépenses, et cette subvention permettra de diminuer significativement le coût des Starter Packs pour les collectivités et établissements publics bénéficiaires.

**Après avoir entendu le rapporteur,  
Sur proposition du Président,**

### DECIDE

**ARTICLE 1 : APPROUVE** le projet de Starter Packs Cybersécurité et Smart Territoires pour les communes et établissements publics du Nord et du Pas-de-Calais

**ARTICLE 2 : AUTORISE** Monsieur le président à prendre toute décision et à signer tout document dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.

Adopté par :

- Voix pour : 20
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0
- Suffrages exprimés : 20

Pour extrait conforme :

Le Président du Syndicat mixte,

Signé électroniquement par : Christophe COULON  
Date de signature : 26/12/2025  
Qualité : Président



M. Christophe COULON

